



UNION AFRICAINE
BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES



Sweden
Sverige

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER

1^{ÈRE} RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET
« CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE DANS
L'ÉCONOMIE BLEUE AFRICAINE »



22 - 23 SEPTEMBRE 2022
MOMBASA, KENYA

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Tous les droits sont réservés. La reproduction et/ou la diffusion des informations contenues dans ce document à des fins éducatives ou à d'autres fins non commerciales sont autorisées sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source soit pleinement reconnue. La reproduction et la diffusion des informations contenues dans ce document à des fins commerciales ou de vente sont interdites, sauf autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation doivent être adressées à

Le Directeur
Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (AU-IBAR)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi, KENYA
e-mail à : ibar.office@au-ibar.org

TABLE DES MATIÈRES

ACRONMYS	v
1. INTRODUCTION	1
2. PARTICIPANTS	2
3. DISCOURS INAUGURAL	2
<i>Objectifs de la réunion</i>	4
4. PRÉSENTATIONS TECHNIQUES	4
4.1 <i>Session Technique 1 : Le Projet</i>	4
4.2 <i>Session 2</i>	8
5. RÉSULTATS DE LA RÉUNION	9
6. RECOMMANDATIONS	9
7. PROCHAINES ÉTAPES	10
8. DISCOURS DE CLÔTURE	10
ANNEXES	12
<i>Annexes 1: Terms of Reference and Composition of memberships</i>	12
<i>Annex 2: List of Participants</i>	17
<i>Annex 3: Speeches</i>	22
<i>Annex 4: Agenda</i>	30

ACRONMYS

ABES	Stratégie pour l'économie bleue en Afrique
AFMESI	Initiative pour la durabilité de l'environnement marin africain
AMP	Aire marine protégée
ANE	Acteurs non étatiques
ASUA	Ambassade de Suède auprès de l'Union africaine
AT	Aménagement du territoire
AWFISHNET	Réseau des femmes africaines transformatrices et commerçantes de poissons
CCB	Commission du courant de Benguela
CCLME	Grand écosystème marin du courant des Canaries
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
COI-UNESCO	Commission océanographique intergouvernementale/ Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COMHAFAT	Coopération Halieutique entre les États africains riverains de l'Océan Atlantique
CP&SR	Cadre politique et la Stratégie de Réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique
CPP	Comité de pilotage du projet
CR	Conventions régionales
CRM	Conventions Régionales sur les mers
CTP	Comité technique du projet
CUA	Commission de l'Union africaine
DARBE	Département de l'agriculture, du Développement rural, de l'Économie rurale, de l'Économie bleue et de l'Environnement durable
EIE	Études d'impact sur l'environnement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
INDNR	Illicite non déclarée et non réglementée (pêche)
INN	Illégale, non déclarée et non réglementée (pêche)
IRS	Institutions régionales spécialisées
MCP	Membres du comité de pilotage
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisations non gouvernementales
ORP	Organismes régionaux des pêches
OSC	Organisation de la société civile
PEM	Planification de l'espace marin
PRCM	Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine

SIDA	Agence suédoise de développement et coopération Internationale
SWAM	Office suédois de gestion des ressources marines et aquatiques
TdR	Termes de référence
UA	Union africaine
UA-BIRA	Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales
UA-EM	Union africaine - Etats membres
UMA	Union du Maghreb arabe
WIOMSA	Association pour les sciences marines de l'océan Indien occidental

I. INTRODUCTION

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) est un bureau technique spécialisé du Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (DARBE) de la Commission de l'Union africaine (CUA). L'UA-BIRA a pour mandat de soutenir et de coordonner l'utilisation du bétail, de la pêche, de l'aquaculture, des abeilles et de la faune sauvage comme ressources pour le bien-être humain et le développement économique dans les États membres de l'Union africaine. La vision du plan stratégique 2018-2023 de l'UA-BIRA correspond à une Afrique dans laquelle les ressources animales contribuent de manière significative à l'intégration, à la prospérité et à la paix. L'intervention de l'UA-BIRA dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture est guidée par le Cadre politique et la Stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (CP&SR) qui vise à améliorer la gouvernance du secteur pour une contribution durable accrue à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et à la création de richesse. En outre, dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la stratégie pour l'économie bleue en Afrique (ABES) envisage une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la croissance économique et à la transformation institutionnelle de l'Afrique.

L'ABES a été approuvée au plus haut niveau de la politique du Continent. La stratégie intègre les principaux axes critiques de promotion du développement de l'économie bleue en Afrique, notamment la pêche, l'aquaculture et la conservation des écosystèmes ; le transport maritime, la sécurité maritime et le commerce ; le changement climatique, la durabilité environnementale et le tourisme côtier et marin ; l'énergie durable et les ressources minérales extractives ; la gouvernance, les institutions, le financement, les politiques et la création d'emplois.

L'UA-BIRA, avec le soutien de l'Agence suédoise pour la coopération internationale au développement (SIDA), met en œuvre un projet sur la "Conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine", pour une période de trois ans. L'objectif global du projet est d'améliorer l'environnement politique, les cadres réglementaires et les capacités institutionnelles des États membres de l'Union africaine et des communautés économiques régionales (CER) afin d'utiliser durablement et de conserver la biodiversité et les écosystèmes aquatiques.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

1. Ratifier et/ou aligner les instruments internationaux/régionaux pertinents liés aux thèmes de l'économie bleue (avec une référence spécifique à la protection et à la conservation de la biodiversité) ;
2. Optimiser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité tout en minimisant les conflits entre les sous-thèmes de l'économie bleue ;
3. Renforcer les mesures d'atténuation des impacts négatifs du tourisme côtier et marin, du pétrole, du gaz, de l'exploitation minière en eaux profondes et du changement climatique sur la biodiversité et l'environnement aquatiques ; et,

4. Renforcer l'inclusion du genre dans la conservation de la biodiversité aquatique et la gestion environnementale.

La mise en œuvre de ce projet a débuté le 15 octobre 2021, et cela fait maintenant un an qu'il a été lancé. Il était important que des progrès dans la mise en œuvre, le partage et la diffusion d'informations aux parties prenantes soient entrepris, en plus de la recherche de conseils et de points de vue pour les ajustements nécessaires afin de réaliser une mise en œuvre efficace, effective, opportune et satisfaisante. En outre, la conception du projet nécessite la mise en place d'un Comité de pilotage politique pour guider la mise en œuvre des activités du projet. Par conséquent, l'UA-BIRA a organisé la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage du projet du 22 au 23 septembre 2022 à l'hôtel Paradise Inn, Mombasa, Kenya.

2. PARTICIPANTS

La réunion a été suivie par 34 participants provenant de 19 institutions comprenant : quatre (4) ministres en charge de la pêche et de l'économie bleue et leurs représentants : de la République du Kenya, de la République du Gabon, de la République de Côte d'Ivoire et de la République arabe d'Égypte ; des Conventions régionales sur les mers (CRM) : la Convention d'Abidjan et la Convention de Nairobi ; les Grands écosystème marins africains : le Grand écosystème marin du courant des Canaries (CCLME) ; les Communautés économiques régionales (CER) : l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; les institutions régionales spécialisées : la Coopération Halieutique entre les états africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) ; les partenaires techniques : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; les Centres d'excellence de l'UA : l'Université de Rhodes; les acteurs non étatiques : l'Initiative pour la durabilité de l'environnement marin en Afrique (AFMESI), le Réseau des femmes africaines transformatrices et commerçantes de poisson (AWFISHNET) et l'Association pour les sciences marines de l'océan Indien occidental (WIOMSA) ; l'ambassade de Suède auprès de la Commission de l'Union africaine (ASUA)/SIDA; et les hôtes : les membres du personnel de l'UA-BIRA.

3. DISCOURS INAUGURAL

Discours de bienvenue de Son Excellence, Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable.

Le Directeur de l'UA-BIRA, Dr. Nick Nwankpa, au nom de Son Excellence Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable, a souhaité la bienvenue à tous les participants au CPP. Il a transmis les compliments de S.E. l'Ambassadeur Josefa Leonel Correia Sacko et a remercié le gouvernement de la République du Kenya d'accueillir l'organisation, et a félicité le gouvernement du Kenya en tant que partenaire digne de confiance. Il a souhaité aux participants des délibérations fructueuses lors de la réunion du CPP sur la conservation de la biodiversité aquatique dans le cadre du projet de l'économie bleue en Afrique.

Déclaration du Chef de la coopération régionale au développement en Afrique à l'Ambassade de Suède auprès de l'Union africaine

La responsable de la coopération régionale au développement en Afrique à l'ambassade de Suède auprès de l'Union africaine, l'ambassadrice Ulla Andrén, a délivré un message de solidarité. Dans son message, elle a souligné l'importance du partenariat entre SIDA et l'UA-BIRA pour faire face aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes aquatiques et terrestres et sur la biodiversité. Enfin, elle a promis l'engagement de la Suède en faveur de la conservation de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques au niveau international.

Discours d'ouverture du Ministre des Pêches et de l'Economie Bleue du Gabon, M. Oswald Severin Mayounou.

L'honorable ministre de la Pêche et de l'Economie Bleue du Gabon, M. Oswald Severin Mayounou, a souligné l'importance de la conservation de la biodiversité aquatique et le soutien du Gabon au projet. Il a souligné les efforts du Gabon pour promouvoir la conservation et la protection des écosystèmes aquatiques à travers son projet Gabon Bleu.

Discours d'ouverture par le représentant du Ministère de l'Agriculture en Egypte, le professeur Dr. Refaat Mohammed Ali El Gamal.

L'honorable représentant du Ministère de l'Agriculture en Egypte, le professeur Dr. Refaat Mohammed Ali El Gamal a salué les efforts de la CUA et des partenaires du développement pour la conservation de la biodiversité aquatique et a indiqué le soutien de l'Egypte pour la mise en œuvre du projet, en mettant à profit ses connaissances et son expérience dans la gestion de l'aquaculture.

Discours d'ouverture du Représentant du Ministère de la Pêche en Côte d'Ivoire, N'gandi Jean-Serge Kouadio.

L'honorable représentant du Ministère de la Pêche en Côte d'Ivoire, N'gandi Jean-Serge Kouadio et Tanoh Tahadjo Firmin ont souligné le besoin de collaboration pour une mise en œuvre efficace du projet et la prévention quant à la duplication des efforts. Il a indiqué la capacité de la Côte d'Ivoire à développer l'économie bleue grâce au projet d'économie bleue soutenu par la Banque africaine de développement et actuellement mis en œuvre en Côte d'Ivoire.

Ouverture officielle par l'honorable ministre adjoint du Kenya en charge de la pêche et de l'économie bleue, M. Lawrence Angolo Omuhaka, (CBS).

L'honorable ministre kenyan adjoint chargé de la pêche et de l'économie bleue, M. Lawrence Angolo Omuhaka, chef de la Burning Spear (CBS), dans son discours d'ouverture, a assuré du soutien du gouvernement de la République du Kenya en matière de sécurité et a remercié les participants pour leurs

prières alors que le pays sortait tout juste d'une campagne électorale pacifique. Le ministre a souligné l'importance de la coopération transfrontalière, car nos précieuses ressources aquatiques sont hautement migratoires et la gestion transfrontalière peut donc améliorer la qualité de cette gestion. Il a souligné l'importance stratégique du secteur de la pêche et sa contribution au développement économique en matière de sécurité alimentaire, en matière de nutrition et d'emploi. Il a assuré que le Kenya s'est engagé à garantir que les secteurs de l'économie bleue soient gérés de manière durable. Il a également indiqué que le Kenya avait ratifié la CDB et qu'il avait déjà élaboré une stratégie pour la période 2019-2030. L'honorable ministre a officiellement déclaré la réunion ouverte.

Objectifs de la réunion

Le Dr. Alberta Sagoe, spécialiste du genre pour le projet à l'UA-BIRA, a présenté les participants et leur a expliqué les objectifs de la réunion. Elle a informé les participants de l'objectif général de la première réunion du CPP, qui était d'examiner et d'adopter le projet de termes de référence, et d'établir officiellement le CPP. Elle a informé les participants que la première réunion du Comité de pilotage du projet (CPP) visait spécifiquement à atteindre les objectifs suivants :

- Examiner et adopter le projet de termes de référence (TdR) pour le CPP, le Président et le Secrétariat ;
- Sensibiliser les membres du CPP à la mise en œuvre du projet ;
- Diffuser des informations sur l'état d'avancement du projet, y compris les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités et ses défis ;
- Partager des informations sur les activités planifiées et en cours chez les partenaires concernés ; et,
- élaborer des recommandations pour l'orientation stratégique du projet.

4. PRÉSENTATIONS TECHNIQUES

4.1 SESSION TECHNIQUE I : LE PROJET

a. **Présentation de l'ébauche des termes de référence du CPP**

Mme Hellen Moepi-Guebama, Responsable de la Pêche et de l'Aquaculture, UA-BIRA, a présenté le projet de termes de référence et la composition des membres du CPP. Elle a élaboré les termes de référence tout en soulignant les rôles du CPP, du Président, du Secrétariat, des responsabilités des membres du comité de pilotage. Elle a présenté les aspects généraux de la composition, du quorum et de la prise de décision, de la fréquence des réunions et du financement, de l'ordre du jour, des procès-verbaux et des documents de décision, de la période de validité des commentaires sur les documents et de la confidentialité.

Questions soulevées :

La réunion a accueilli favorablement et approuvé les termes de référence et a formellement établi le CPP. L'approbation a toutefois été soumise aux amendements suivants :

- Le président du comité de pilotage sera le commissaire de l'ARBE ou ses représentants.
- Les CER doivent être représentées par les commissaires ou leurs représentants.
- L'UA-BIRA doit être membre de l'organe de décision en tant que secrétariat du CPP.

b. Présentation de la théorie du changement

Cette présentation a été faite par M. Kennedy Oroko, expert en planification de l'UA-BIRA. Il a présenté la théorie du changement et il a souligné que “le renforcement de la capacité institutionnelle des États membres de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales est ce qui a motivé la décision d'entreprendre ce projet “ Conservation de la biodiversité aquatique dans le contexte de la Stratégie pour une économie bleue en Afrique “. Il a déclaré que ce projet visait à traiter la question de l'utilisation non durable, de la conservation et de la protection de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques dans les États membres de l'Union africaine et les communautés économiques régionales. Il en résultera une amélioration des moyens de subsistance des populations tributaires des ressources aquatiques menacées par la surexploitation de la pêche et d'autres ressources aquatiques comme source de nourriture, de moyens de subsistance et de revenus, ce qui entraîne une dégradation de l'environnement et une perte de la biodiversité aquatique.

Il a observé que le but de ce projet était d'améliorer la politique, les cadres réglementaires et les capacités institutionnelles des États membres de l'UA et des communautés économiques régionales pour utiliser, conserver et protéger durablement la biodiversité et les écosystèmes aquatiques.

Il a en outre indiqué que les objectifs stratégiques étaient de :

1. Ratifier et/ou aligner les traités internationaux/régionaux pertinents liés aux domaines stratégiques de l'économie bleue en Afrique (avec une référence spécifique à la protection et à la conservation de la biodiversité) ;
2. Optimiser la conservation et la biodiversité durable tout en minimisant les conflits entre les utilisateurs des ressources de l'économie bleue ;
3. Renforcer les mesures d'atténuation des impacts négatifs du tourisme côtier et marin, du pétrole, du gaz, de l'exploitation minière en eaux profondes et du changement climatique sur la biodiversité et l'environnement aquatiques ; et,
4. Renforcer l'inclusion du genre dans la conservation de la biodiversité aquatique et la gestion environnementale.

c. Présentation du projet “Conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine”

Cette présentation a été faite par le Dr. Mohamed Seisay, spécialiste principal de la gestion des pêches et expert de l'UA-BIAR. Il a fait savoir à la réunion que le projet avait été retardé en raison du recrutement de personnel ; qu'entre-temps, des consultants à court terme pour un spécialiste de la biodiversité aquatique, un expert en genre et un expert en politique, juridique et institutionnel ont été recrutés pour soutenir la mise en œuvre du projet ; que le projet a depuis commandé diverses études visant à améliorer la mise en œuvre de ses objectifs ; que des consultants ont été recrutés et mènent actuellement ces études, certains des consultants ont même présenté l'état d'avancement de leurs missions comme suit ;

- a. Études sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité aquatique et les stratégies d'atténuation
- M. Giorgio Brandolini, consultant en changement climatique.

- b. Cartographie de la planification de l'espace marin (PEM) en Afrique, enseignements et meilleures pratiques ; études de cas en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord par - Dr. Joseph Ansong, consultant PEM
- c. Études pour identifier les questions et les actions prioritaires pour le tourisme durable côtier et marin, l'exploration pétrolière et gazière pour la conservation de la biodiversité aquatique et la protection de l'environnement par le Prof. Adetola Jenyo-Oni, consultant en tourisme durable côtier et marin.
- d. Évaluation des problèmes environnementaux transfrontaliers affectant la biodiversité dans certains écosystèmes d'eau douce partagés par le Dr Ruby Asmah, consultant en environnement aquatique transfrontalier.
- e. Examen des aires marines protégées (AMP), enseignements et meilleures pratiques - études de cas en Afrique orientale et australe par - Mme Nathalie Maisonneuve - consultant AMP.
- f. Traités internationaux liés à la conservation de la biodiversité aquatique et à la durabilité de l'environnement - études de cas dans les régions d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe par le professeur Wilson Waiswa Mwanja, sur l'évaluation des traités internationaux liés à la gouvernance environnementale et à la conservation de la biodiversité aquatique.

Cependant, le Dr. Seisay a indiqué au cours de la réunion qu'il y avait des retards dans la recherche de candidats adéquats pour entreprendre des consultations, en particulier sur le MCS et sur d'autres sujets, ce qui a entraîné des retards dans l'exécution du projet. La réunion a résolu ce problème en demandant à l'UA-BIRA d'accélérer le processus de recherche de consultants.

d. Présentation du budget et des dépenses

Cette présentation a été faite par Mme Catherine Oduor, Senior Finance Officer, qui a noté que la première année de mise en œuvre du projet a été faible en termes d'absorption financière en raison des défis posés par les retards dans le recrutement du personnel du projet. Elle a indiqué que certaines lignes budgétaires n'avaient pas été utilisées en raison de ce problème. Mais elle a fait remarquer que ce problème d'utilisation des fonds sera bientôt résolu car des services de conseil ont déjà été fournis et des études sont déjà en cours.

e. Présentation sur les rôles des États membres de l'UA et des institutions régionales dans la mise en œuvre du projet

Cet exposé a été présenté par Mme Hellen Moepi, chargée de la pêche et de l'aquaculture. Elle a déclaré que les CER ont un mandat pour le programme d'intégration régionale, le renforcement de la coopération régionale, la cohérence des politiques régionales et le commerce inter/intra régional. Elle a reconnu les rôles joués par les diverses institutions régionales spécialisées (IRS). Les domaines de collaboration entre le projet, les CER et les IRS concernent principalement les questions transfrontalières et l'intégration régionale. Il est question de faire jouer aux États membres de l'UA différents rôles dans la mise en œuvre du projet, tels que les réformes politiques, la ratification et la mise en œuvre des conventions relatives à la conservation de la biodiversité aquatique, le pilotage des recommandations issues des études et le renforcement des capacités en matière de conservation et d'utilisation de la biodiversité aquatique, ainsi que la mise en œuvre de stratégies régionales visant à renforcer le rôle des femmes et des jeunes dans la

biodiversité aquatique et la gestion intégrée de l'environnement, entre autres.

Les rôles des autres parties prenantes, comme les ONG environnementales, incluent des initiatives de soutien à la conservation au niveau régional, principalement à des groupements de femmes (AWFISHNET), des plateformes d'acteurs non étatiques et des experts. Elle a enfin reconnu l'importance du partenariat et de la collaboration.

f. Présentation sur le cadre de suivi et d'évaluation et les résultats de l'enquête de base

Cette présentation a été faite par M. Admore Chakadenga, expert en suivi et évaluation de l'UA-BIRA. Il a indiqué qu'une enquête de base a été commandée aux EM, CER, ORP et CR impliqués dans la conservation de la biodiversité aquatique. Il a indiqué que le taux de réponse était faible et que l'équipe utilisait tous les moyens disponibles pour obtenir plus de réponses. Une analyse préliminaire a été faite, cependant, en raison du trop petit nombre de réponses, il n'a pas été possible de faire des estimations des principaux paramètres de base. Cependant, les résultats préliminaires ont indiqué qu'il y avait des possibilités de collaboration et des domaines potentiels dans lesquels travailler. Il a été recommandé à l'équipe de continuer à recueillir des réponses pour mettre à jour les chiffres de base.

Recommandation

Une fois que la mise en œuvre à grande échelle des activités aura commencé, l'équipe devrait assurer un suivi régulier afin de fournir un retour d'information sur l'avancement de la mise en œuvre.

g. Présentation sur la communication, la visibilité et la gestion des connaissances

Une présentation sur le portefeuille de la gestion des connaissances et des communications a été faite par Mme Patricia Mweene Lumba, responsable principale de la gestion des connaissances. La présentation comprenait un aperçu de la portée des objectifs stratégiques, des canaux de communication, du renforcement des capacités et de la sensibilisation, des meilleures pratiques et des enseignements tirés, du suivi et de l'évaluation, de la mise en réseau et de la gestion des connaissances. La présentation s'est concentrée sur les diverses activités entreprises au cours de l'année écoulée. Les éléments de communication de l'année écoulée ont mis en évidence le développement et l'utilisation d'un certain nombre d'outils pour faciliter la diffusion des messages. Il s'agit notamment d'un microsite pour les activités du projet, de médias sociaux utilisés et de divers hashtags thématiques, de clips vidéo et radio des activités clés du projet, comme le lancement du projet en 2021.

Pour faciliter le partage des connaissances entre les différentes parties prenantes, plusieurs outils sont déployés, à savoir une plateforme communautaire et un référentiel en ligne qui a également été créé pour recueillir et transférer les résultats de la recherche. Avec l'augmentation des activités de recherche, on s'attend à ce que le nombre de documents publiés augmente également. Lorsque les statistiques d'utilisation ont été partagées, elles ont montré que les modèles d'utilisation devaient être améliorés parmi les parties prenantes, car l'utilisation des outils par les parties prenantes est plus élevée hors d'Afrique. La dernière partie de la présentation a porté sur les activités prioritaires pour renforcer ce portefeuille. Il s'agit notamment de la diffusion et de la sensibilisation aux résultats de la recherche, de recueillir les messages

clés par la production de bulletins d'information, d'entreprendre une communication et des campagnes régulières, de renforcer la gestion des connaissances et l'utilisation des outils d'information.

Recommandations :

Après la présentation, il a été recommandé de relier le site Web de l'UA-BIRA et les réseaux sociaux aux canaux digitaux de la CUA afin de renforcer la visibilité du programme. Lors de la réunion, les participants ont été assurés que des discussions avaient été entamées avec la CUA à ce sujet.

h. Présentation des recommandations du comité technique du projet

Les recommandations du CTP ont été présentées par le Dr. Patrick Karani et ont ensuite été adoptées par le CPP. Dans l'ensemble, le CPP a exprimé sa satisfaction et a salué les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre du projet.

4.2 Session 2

Présentations des activités connexes et en cours par les partenaires en vue de renforcer les synergies et la collaboration.

Les présentations visaient à informer le CPP des activités en cours sur le continent afin de créer et de renforcer les synergies et d'éviter les duplications.

a. Présentation des activités liées et en cours par la Convention d'Abidjan

Cette présentation a été faite par le Dr. Yocoub Issola - Coordinateur du projet, Convention d'Abidjan. Le mandat et les membres de l'organisation ont été présentés lors de la réunion. Il a notamment présenté les grandes lignes des activités connexes en cours. En outre, il a présenté des propositions de collaboration entre UA-BIRA et la Convention d'Abidjan.

b. Présentation des activités liées et en cours par la Convention de Nairobi

Cette présentation a été faite par M. Bonface Mutisya - Coordinateur adjoint du projet, Convention de Nairobi. Il a présenté à la réunion le mandat et les membres de l'organisation. Il a spécifiquement donné un aperçu des activités en cours et a informé la réunion de la collaboration continue entre la Convention de Nairobi et le BCC. En outre, il a présenté des propositions de collaboration potentielle entre UA-BIRA et la Convention de Nairobi.

c. Présentation des activités liées et en cours sur le projet d'économie bleue de l'IGAD

Cette présentation a été faite par le Dr. Eshete Degen - Coordinateur du projet (IGAD). Il a fait rapport à la réunion sur le mandat et les membres de l'organisation. Il a donné un aperçu des activités connexes en cours et a fait part à la réunion de la collaboration entre l'IGAD et le UA-BIRA. En outre, il a salué l'UA-BIRA pour le soutien qu'il a apporté jusqu'à présent aux pays membres de l'IGAD, en particulier pour le développement des stratégies nationales de l'économie bleue. Il a fait référence aux pays membres qui ont reçu un soutien de l'UA-BIRA et a finalement promis un soutien et une collaboration avec l'UA-BIRA sur

le projet de conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine.

d. Présentation des activités liées et en cours par WIOMSA

Arthur Tuda, secrétaire exécutif de WIOMSA, a présenté le mandat, les membres de l'organisation et les activités en cours liées à la conservation de la biodiversité aquatique. Il a également souligné les domaines dans lesquels une collaboration et des synergies pourraient être établies.

e. Présentation des activités liées et en cours du projet CCLME

Cette présentation a été faite par le Dr. Aboubakar Sidibe, conseiller technique en chef du CCLME. Il a fait une présentation virtuelle où il a exposé le mandat et la composition de l'organisation. Il a donné un aperçu des activités liées en cours et a fait part de la collaboration entre le CCLME et l'UA-BIRA.

5. RÉSULTATS DE LA RÉUNION

- Lors de la réunion, les participants ont adopté les termes de référence du CPP et ont formellement formé le CPP et la composition de ses membres ;
- Le CPP a adopté le rapport du CTP et a approuvé les activités et le budget du plan de travail de la deuxième année ;
- Les membres du CPP ont été informés de l'état actuel de la mise en œuvre du projet et des défis rencontrés ;
- Les membres du CPP ont noté et salué l'avancement des activités en dépit des difficultés.
- Il y a eu une meilleure compréhension des différents aspects du projet, y compris le mécanisme de mise en œuvre et les mesures de durabilité ;
- Les membres du CPP ont été informés des activités prévues et en cours par les partenaires concernés et ont examiné les domaines potentiels de collaboration avec les partenaires ;
- Le CPP a formulé des recommandations pour l'orientation stratégique de la mise en œuvre du projet.

6. RECOMMANDATIONS

Le comité de pilotage politique a formulé les recommandations suivantes:

- Une sensibilisation devrait être menée pour les acteurs non étatiques, y compris le secteur privé, afin de permettre la réalisation des objectifs de l'économie bleue et la participation des communautés et du secteur privé ;
- L'UA-BIRA doit s'efforcer de collaborer avec les clusters marins existants sur le continent;
- Fournir un soutien pour le développement de stratégies régionales d'économie bleue dans les zones où elles font défaut ;
- Améliorer la communication et la visibilité des résultats du projet et des résultats des travaux de recherche ;
- L'UA-BIRA doit explorer les possibilités de placer des annonces sur le site Internet de la CUA pour une plus large diffusion ;

- Établir un mécanisme pour créer des partenariats et une collaboration avec les ministres des secteurs de la pêche et de l'économie bleue dans les États membres de l'UA et les institutions régionales, y compris les ORP, le CSR, les partenaires techniques et de développement des CER, les ANE, y compris les OSC, les ONG; le secteur privé, les groupes de femmes et de jeunes, les organisations basées sur la recherche et les Centres d'excellence.

7. PROCHAINES ÉTAPES

- L'UA-BIRA lancera un processus de collaboration avec les partenaires pour la prochaine étape de la mise en œuvre du projet après la finalisation des différentes études.
- La deuxième réunion du CPP aura lieu en septembre 2023. Le lieu sera déterminé et communiqué aux membres du comité à l'avance.
- Le communiqué de la réunion a été adopté
- Le projet de compte-rendu de la première réunion du CPP sera transmis aux membres pour commentaires.

8. DISCOURS DE CLÔTURE

La République Arabe d'Égypte

L'honorable représentant du Ministère de l'Agriculture en Égypte, le Professeur Dr Refaat Mohammed Ali El Gamal, a remercié l'UA-BIRA et le gouvernement suédois par le biais de SIDA pour les efforts déployés dans la conservation de la biodiversité aquatique et a assuré la République Arabe d'Égypte de son engagement dans la conservation de la biodiversité aquatique.

La République du Gabon

Le Ministre de la Pêche et de l'Economie Bleue du Gabon, l'honorable Oswald Severin Mayounou, a remercié l'UA-BIRA et le Gouvernement Suédois à travers SIDA pour les efforts fournis en faveur de la conservation de la biodiversité aquatique et a assuré la République Gabonaise de son engagement en faveur de la conservation de la biodiversité aquatique. Son Excellence, le Ministre, s'est dit extrêmement satisfait des progrès réalisés par le projet. Il a invité SIDA à envisager la mise en œuvre de la phase 2 du projet.

La République de Côte d'Ivoire

L'honorable représentant de la République de Côte d'Ivoire, représentant l'honorable Ministre de la Pêche, M. N'gandi Jean-Serge Kouadio, a remercié l'UA-BIRA et le gouvernement suédois à travers SIDA pour les efforts déployés dans la conservation de la biodiversité aquatique et a assuré l'engagement de la République de Côte d'Ivoire..

Le Président du Comité de Pilotage Politique (CPP)

Le directeur par intérim de l'UA-BIRA, le Dr Nick Nwankpa au nom de Son Excellence, la Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable Son Excellence

l'honorable Commissaire Josefa Leonel Correia Sacko, a remercié le CPP et les autres participants d'avoir honoré l'invitation à assister à cette importante réunion.

Le gouvernement de la République du Kenya

L'honorable Ministre adjoint du Kenya en charge de la Pêche et de l'Economie Bleue (CBS), Lawrence Angolo Omuhaka a remercié l'UA-BIRA pour la confiance accordée au Gouvernement de la République du Kenya depuis longtemps et pour l'étroite et cordiale collaboration avec le Gouvernement. L'honorable ministre a souligné l'importance de la collaboration pour relever les défis de la gestion transfrontalière. Son Excellence, le Ministre, a déclaré la réunion close et a souhaité à tous les participants un bon retour.

ANNEXES

Annexes I: Terms of Reference and Composition of memberships

I. BACKGROUND

The African Union Inter-African Bureau for Animal Resources (AU-IBAR), a specialized technical office of the Department of Agriculture, Rural Development, Blue Economy and Sustainable Environment (DARBE) of the African Union Commission (AUC). AU-IBAR is mandated to support and coordinate the utilization of livestock, fisheries, aquaculture and wildlife as resources for both human wellbeing and economic development in the Member States of the African Union (AU MS). The Vision of the AU-IBAR Strategic Plan 2018-2023 is an Africa in which animal resources contribute significantly to integration, prosperity and peace. AU-IBAR's intervention in the fisheries and aquaculture sector is guided by the Policy Framework and Reform Strategy for fisheries and aquaculture in Africa (PFRS) which is aimed at improving governance of the sector for increased sustainable contribution to food security, livelihoods and wealth creation. Also, within the framework of the African Union Agenda 2063, the Africa Blue Economy Strategy (ABES) envisioned an inclusive and sustainable blue economy that significantly contributes to Africa's economic growth and institutional transformation.

The Africa Blue Economy Strategy is endorsed at the highest political level of the continent. The Strategy incorporates key critical vectors for promoting blue economy development in Africa, including fisheries, aquaculture and ecosystem conservation; shipping, maritime safety and trade; climate change, environmental sustainability and coastal and marine tourism; sustainable energy and extractive mineral resources; governance, institutions finance, policies and job creation.

AU-IBAR, with support from the Swedish Agency for International Development Cooperation (SIDA), is implementing a project on "Conserving Aquatic Biodiversity in African Blue Economy", for three year's period. The overall objective of the project is to enhance the policy environment, regulatory frameworks and institutional capacities of AU Member States and Regional Economic Communities (RECs) to sustainably utilize and conserve aquatic biodiversity and ecosystems. The specific objectives of the project are as follows:

1. Ratify and/or align relevant international/regional instruments related to blue economy themes (with specific reference to protecting and conserving biodiversity);
2. Optimize conservation and sustainable use of biodiversity while minimizing conflicts among blue economy sub-themes;
3. Strengthen measures for mitigating the negative impacts of coastal and marine tourism, oil, gas, deep sea mining and climate change on aquatic biodiversity and environment; and,
4. Strengthen gender inclusivity in aquatic biodiversity conservation and environmental management.

The AU-IBAR is responsible for the overall management and coordination of the Project.

2. ROLE OF PROJECT STEERING COMMITTEE (PSC)

The Project Steering Committee (PSC) is an advisory body and shall guide, oversee and validate the overall policy direction of the Project. This includes adoption of annual work-plans and approval of related implementation reports.

Mandate and Functions

The PSC shall have the mandate of providing strategic and policy guidance to the project's implementation, review past performances, approve annual work plans and recommend the adoption of its budgets. Specifically, the Project Steering Committee will:

- Advise the project management on strategy, taking an overview of the shape, direction and implementation of the project to meet its objectives;
- Review and endorse annual work plans and periodic reports; and,
- Review and advice on the strategic direction of the project to ensure project's activities are in synergy and complementary with other related ongoing initiatives.

3. RESPONSIBILITIES OF THE STEERING COMMITTEE CHAIR

The Steering Committee Chair is H.E. the Commissioner for Agriculture, Rural Development, Blue Economy and Sustainable Environment of the AUC or his/her representative. The responsibilities of the Steering Committee Chair are as follows:

- Chairs the Steering Committee Meeting;
- Clarifies and summarizes presentations and deliberations during each meeting;
- Reviews the agenda for each meeting in consultation with the Secretariat;
- Clarifies the purpose of each meeting to members and also the agenda items at the beginning of each meeting; and,
- Provides a summary of decisions and tasks at the end of each meeting.

4. RESPONSIBILITIES OF THE SECRETARIAT OF STEERING COMMITTEE

The PSC Secretariat will be at AU-IBAR. The functions of the Secretariat shall be:

- Preparation of meeting agenda in consultation with the Chair;
- Preparation of invitation letters and sending invitations to members;
- Ensures that agendas and supporting materials are delivered to members in advance of meetings;
- Preparation of minutes of Steering Committee meeting and circulate to members; and,
- Captures and consolidates recommendations of the meeting.

5. RESPONSIBILITIES OF STEERING COMMITTEE MEMBERS

Individual Steering Committee members shall have the following responsibilities:

- Represent the interests of projects' stakeholders and beneficiaries;
- Take a genuine interest in the project's outcomes and overall success;
- Act on opportunities to communicate positively about the project;
- Check that the project is aligned with the organizational strategy as well as development policies of African Union Member States; and,
- Actively participate in meetings through attendance, discussion, and review of minutes, papers and other Steering Committee documents.

6. GENERAL

6.1 Membership

6.1.1 Steering Committee

The Steering Committee will comprise of not less than 12 and not more than 20 decision making members. Membership will reflect the geographical diversity and representation, gender, technical and strategic interests of 'Aquatic Biodiversity Project' and will be jointly nominated by the Implementing Partner(s) of the project.

Members will be designated as following:

6.1.2 Decision making members:

- a. 1 Chairperson (H.E. Commissioner) AUC-DARBE or his/her representative;
- b. 5 Representative AU Member States (Represented by Hon. Ministers of AU MS that are current members of the STC-ARDWE Bureau and in charge of environment or blue economy: Arab Republic of Egypt; Republic of Rwanda; Republic of Gabon; Republic of Côte d'Ivoire; Republic of South Africa);
- c. 1 Representative of the SIDA or Swedish Embassy to the African Union;
- d. 4 Commissioners of the RECs or his/her representative
- e. 1 Representative from Regional Fisheries Bodies (RFBs) or Water Basin Commissions (WBC) or Authorities on rotational basis;
- f. 2 Representatives from UNEP Regional Sea Conventions (RSCs) on rotational basis;
- g. 1 Representative from AU Centres of Excellence or other knowledge-based institutions in disciplines related to aquatic biodiversity, environmental or ecosystems or coastal zone management (rotational);
- h. 1 Representative from regional NSAs (e.g. NGO involved in Environmental-based conservation) on rotational basis;
- i. 2 Representatives from private sector; mining sector, coastal and marine tourism, oil and gas industries on rotational basis; and,
- j. 1 Representative of women and youth groups: on rotational basis.

6.1.3. Observers, Non-voting members:

- a. Representatives of other development or technical partners (e.g. World Bank, FAO, UNEP, WWF, CITES);
- b. Representative of the Regional Fisheries Management Organizations (RFMOs), namely: ICCAT, IOTC, SEAFO, and CCAMLR will be invited on rotational basis; and,
- c. | Representative of the The Swedish Agency for Marine and Water Management SWAM (SwaM)

6.1.4. Co-opted experts

The chair can invite an expert to provide expert opinion on specific subject matters as deemed necessary.

6.2 Quorum and Decision-making

A minimum number of 10 Steering Committee members are required for decision-making purposes. The quorum shall include representatives of the AU MS, RECs, RFBs/WBC/RSC and Private Sector.

6.2.1 Decision-making Process

- a. Decisions will be made by consensus.
- b. Meetings will be conducted in English and French languages.

6.3 Frequency of Meetings and Funding

6.3.1 Meeting Frequency, Convening and Chairing

- a. The Project Steering Committee will meet once a year (physical or virtual as the case may be). The first meeting will be held as soon as practical after the establishment of the Steering Committee.
- b. An extraordinary meeting may be convened as and when need arises.
- c. The date, time and venue for each SC meeting shall be determined during the previous meeting and should be included in the minutes of that meeting, apart from the first meeting for which these details will be communicated in a written invitation by the Secretariat at AU-IBAR.
- d. The payment of honoraria to SC Members is not envisaged. However, direct costs associated with travel and attendance at meetings will be met by the 'Aquatic Biodiversity project'.

6.4 Agenda, Minutes, and Decision documents

The relevant documents will be sent to members seven working days in advance of a Steering Committee meeting. These shall include:

- Agenda for upcoming meeting;
- Minutes of previous meeting;
- A progress report for the project; and,
- Any other documents/information to be considered at the meeting.

6.4.2 Procedures for Agenda and Minutes

- a. The Secretariat (Project Coordination Team at AU-IBAR), in consultation with the Chair and members, shall prepare the agenda for each meeting. It will be circulated to implementing Partner(s) for agreement or amendment prior to distribution. The Draft agenda will be circulated to members of the PSC for their comment and adoption.
- b. The Secretariat for the SC shall draft the minutes of each meeting and circulate to members of the PSC within 14 days after the meeting.
- c. The minutes shall record only deliberations reached against each agenda item, not the detailed discussion, unless so determined by the members during the meeting for specific issues.
- d. The AU-IBAR Aquatic Biodiversity Project Team will act as Secretary of the Steering Committee meetings and will be responsible for keeping records and minutes.

6.4.3 Validity Period for comments on documents

In the event of tasks assigned to the PSC or selected members (such as drafting documents, commenting on reports and documents, or endorsing project outcomes), the deadline for validating the SC deliberations/ contributions will be one month after circulation of the draft. If the deadline expires without the PSC's reaction, the proposal will be considered approved.

6.4.4 Confidentiality

PSC members are expected to treat any reports and other forms of information derived from the 'Aquatic Biodiversity Project' activities with utmost confidentiality.

Annex 2: List of Participants

ABIDJAN CONVENTION

Dr. Yacoub Issola
Coastal Fisheries Initiatives Project Coordinator
Abidjan Convention Secretariat
Rue Harris Memel Foteh-II Plateaux-Vallon,
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel : +225 0103343488
E-mail : yacoub.issola@un.org

AFMESI

Ms. Chiamaka Mogo
Executive Secretary
African Marine Environment Sustainability Initiative
(AFMESI)
Megamound Avenue, No. 44a Diran Famakinwa
Street, Lekki Phase 2
Lagos State, Nigeria
Tel : +2348148761175
E-mail : chiamakamogo@afmesi.org

AWFISHNET

Mrs. Beyene Ateba Epse Baliaba
Présidente
AWFISHNET
BP: 1875
Yaoundé, Cameroun
Tel : +237 694336324
E-mail : Beyene.beyene@yahoo.fr

CLAR-EGYPT

Prof. Dr. Refaat Mohammed Ali El Gamal
Director of central lab. Of aquaculture (CLAR)
Agriculture research center.
Ministry of Agriculture
Abbassa Abo-Hammad
Sharkia Egypt
01001930900 – 01126677550
E-mail : refaatelgamal139@yahoo.com

COMHAFAT

Mr. Sadiki Mohamed
Chef département programmes et projets
COMHAFAT
N°2, Rue Beni Darkoul, Ain khalouiya, Souissi, Rabat-
Maroc
Rabat/Maroc
Tel : +212673352469
E-mail : sadikicomhafat@gmail.com

ECCAS

Dr. Baschirou Moussa Demsa
ECCAS Consultant For Animal Resources
ECCAS
P.O. BOX 2112, LIBREVILLE, GABON
LIBREVILLE, GABON
Tel : +241 62 10 60 70
E-mail : Moussademsa.baschirou@gmail.com

ECOWAS

Dr. Amadou Tall
Team Leader, PESCAO/ECOWAS
ECOWAS
ECOWAS/Annex, FCT-Nigeria
Abuja, Nigeria
Tel : +234 8167497201
E-mail : amadou.tall@gmail.com

FAO

Dr. Ndiaga Gueye
Regional Senior Fishery Officer
FAO
FAO Regional Office for Africa
Accra, Ghana
Tel : (+233)-261956227
E-mail : Ndiaga.Gueye@fao.org

GABON

Hon. Oswald Severin Mayounou
Minister of Fisheries and Blue Economy
Libreville, Gabon
Tel : +241066226130
E-mail : smayounou@gmail.com

Mr. Gilberte Boukani
Diplomatic Advisor
Ministry of Fisheries and Blue Economy
Libreville Gabon
Tel : +24166276688
E-mail : boukanigilberte@gmail.com

Ms. MALEMBA Alda Prudence
Directeur Général Adjoint
Ministère de l'Economie Forestière, de la Pêche et
de l'Environnement Chargé de la Protection et de la
Gestion Durable des Ecosystèmes
BP : 9498 LBV
Libreville – Gabon
06199180
E-mail : Prudencepro2015@gmail.com

IGAD

Prof. Eshete Dejen
PM, Sustainable Environment Protection
IGAD
Djibouti
Djibouti
Tel : +253 77 124961
E-mail : Eshete.Dejen@igad.int

IVORY COAST

Mr. Tanoh Tahadjo Firmin
Head of Artisanal Maritime and Lagoon Fishing
Department (Chef de service de la Pêche Artisanale
maritime et lagunaire)
Ministry of Animal and Fishery Resources (Ministère
des Ressources Animales et Halieutiques)/
Directorate of Fisheries (Direction des Pêches)
27 Rue des Pêcheurs à Treichville, face à la Caserne
de la Gendarmerie Nationale du Port d'Abidjan.
BP V19 Abidjan/ Côte d'Ivoire
Abidjan/ Côte d'Ivoire
Tel : +225 07 57 78 57 47
E-mail : tahadjo@yahoo.fr

Dr. N'gandi Jean-Serge Kouadio
Ministry of Animal and Fishery Resources (Ministère
des Ressources Animales et Halieutiques)/
Directorate of Fisheries (Direction des Pêches)
27 Rue des Pêcheurs à Treichville, face à la Caserne
de la Gendarmerie Nationale du Port d'Abidjan.
BP V19 Abidjan/ Côte d'Ivoire
Abidjan/ Côte d'Ivoire
E-mail: ngandi.serge@gmail.com

KENYA

Hon. Lawrence Angolo Omuhaka, CBS
Chief Administrative Secretary
Agriculture, Livestock, Fisheries & Cooperatives
P.o Box 30028-00100 Nairobi
Nairobi – Kenya
Tel : 0721426439
E-mail : omuhakalawrence@gmail.com

Mr. Daniel Ndung'u Mungai
Director General
Kenya Fisheries Service
P.O. Box 48511-00100
NAIROBI
Tel : 0722270279
E-mail : mungai.daniel.n@gmail.com

NAIROBI CONVENTION

Mr. Bonface Mutisya
Project Officer
Nairobi Convention Secretariat
United Nations Environment Programme
Po. Box 30552 (00100)
Nairobi, Kenya
Nairobi - Kenya
Tel : +254716638701
E-mail : Bonface.mutisya@un.org

RHODES UNIVERSITY

Dr. Angus Paterson
Director
South African Institute of Aquatic Biodiversity,
partner of Rhodes Universtiy
Makhanda, South Africa
E-mail : AW.Paterson@saiab.nrf.ac.za

UMA

Mrs. Faouzia Chakiri
Head Division
UMA
73 Rue Tansift Agdal Rabat
Rabat Morocco
Tel : +212 661229461
E-mail : Sg.chakiri@gmail.com

WIOMSA

Dr. Arthur Tuda
Executive Secretary
Western Indian Ocean Marine Science Association
P. O. Box 3298, Zanzibar,
United Republic of Tanzani
Zanzibar, United Republic of Tanzania
Tel : +255 772 420 480
E-mail : tuda@wiomsa.org

SWEDISH EMBASSY

Ms. Ulla Andrén
Head of Regional Development Cooperation in
Africa
Swedish Embassy, Addis Abeba
P.O.Box 1142
Addis Abeba, Ethiopia
Tel : +251 911 216846
E-mail : Ulla.Andren@gov.se

Dr. Senait Regassa
Senait Regassa BEDADA
Program Manager
Embassy of Sweden, Addis Abeba
P.O. Box 1142, Addis Abeba
Addis Abeba
Direct +251 (0)11 518 00 15
Cell : +251(0) 935 40 14 78
E-mail : senait.regassa@gov.se

VIRTUAL

Dr. Sidibe Aboubacar
Chief Technical Adviser & Regional Coordinator
FAO/CCLME
6ème étage, Immeuble Yoro Lam
54, Avenue Georges Pompidou,
BP 3300. Dakar Sénégal
DAKAR, SENEGAL
E-mail : Aboubacar.Sidibe@fao.org
Tel : +221 77 882 0913

AU-IBAR

Dr. Nick Nwankpa
Ag. Director
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : nick.nwankpa@au-ibar.org

Dr. Mohamed Seisay
Fisheries Management Expert
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : mohamed.seisay@au-ibar.org

Mr. Charles Mwangi
System Administrator
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : charles.mwangi@au-ibar.org

Mrs. Hellen Malebo Moepi
Fisheries and Aquaculture Officer
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : hellen.moepi@au-ibar.org

Mr. Fahim Kremeier
Graphic Designer
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : fahim.kremeier@au-ibar.org

Mrs. Catherine Oduor
Senior Finance Officer
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : catherine.oduor@au-ibar.org

Mrs. Patricia Lumba
Senior Knowledge Management Officer
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : patricia.lumba@au-ibar.org

Ms. Mercy Mango
Consultant
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : mercy.mango@au-ibar.org

Mr. Admore Chakadenga
M&E Expert
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : admore.chkadenga@au-ibar.org

Mr. Kennedy Oroko
Planning Officer
Consultant
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : rasugu.oroako@au-ibar.org

Dr. Patrick Karani
Consultant
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : patrick.karani@au-ibar.org

Mr. Joel Mokenye
Consultant
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : joel.mokenye@au-ibar.org

Mr. Eric Nadiope
Consultant
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : eric.nadiope@au-ibar.org

Dr. Alberta Sagoe
Consultant
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : alberta.sagoe@au-ibar.org

Mr. Farah Hassan
Driver
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
E-mail : mohamed.seisay@au-ibar.org

Ms Hashil Kayitesi
AU-IBAR
P.O. Box 30786
Nairobi- 00100
Kenya
Tel : +254 20 3674 000
Email : hashil.kayitesi@au-ibar.org

Annex 3: Speeches

I. Welcome Remarks by H.E. The Commissioner, Ambassador Yosefa Sacko Delivered by Dr. Nick Nwankpa – Director, AU-IBAR

Hon. Ministers or representatives from Gabon, Cote D'Ivoire, Kenya, and Egypt; The Head of Regional cooperation, Swedish Embassy, Her Excellency Madam Ulla Andren; Representatives of Regional Economic Communities (RECs); Representatives of African Union member states; Representatives of specialized regional institutions; Development partners; Experts; Non-state actors, Distinguished ladies and gentlemen

A very good morning to you all.

I have the honour and privilege to welcome you to this First Steering Committee meeting of the Project 'Conserving Aquatic Biodiversity in African Blue Economy'. The project is implemented by the African Union InterAfrican Bureau for Animal Resources (AU-IBAR) and funded by the Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA), for which the African Union is profoundly grateful to the Swedish Government. I wish to take this opportunity to underscore and register my appreciation to Madam Ulla Adrien for her singular role and support that culminated in the realization of this Project for implementation by AU-IBAR.

I wish to acknowledge the presence of the Hon. Ministers or their representatives from the AU Member States. Their participation is a clear sign of their commitments to African Union's overall vision of "An integrated, prosperous and peaceful Africa, driven by its own citizens and representing a dynamic force in global arena." – as embedded in the continent's strategic framework, Agenda 2063, for the socio-economic transformation of the continent. My gratitude also goes to the representatives of the RECs, Experts, Non-State Actors, women and youth representatives. AU-IBAR has always valued and continues to value your cooperation. Lastly but not the least, I wish to express my profound appreciation to the Government of Kenya for hosting this African Union organized event and the unrelenting collaboration with AU-IBAR in animal resources development in general.

Hon. Ministers, Ambassador Ulla and all distinguished delegates, our continent is endowed with abundant marine and freshwaters resources which provide abundant opportunities for blue economy development. The current economic value and employment generated by African Blue Economy sectors (including fisheries, shipping, tourism, mining, energy) have been estimated at USD 296 billion with 49 million jobs. Undoubtedly, there is enormous potential to increase these values by several folds. But this potential can only be realized through enhanced capacity for integrated, inclusive and sustainable development of the blue economy sector.

Distinguished delegates would agree with me that the Sustainable Blue Economy Conference held at Nairobi in November 2018, was an eye opener to the challenges and opportunities for blue economy growth in the

world, not least in Africa. The Nairobi Conference unraveled and made explicit the complexities involved in promoting sustainable blue economy development and thus created impetus for the concept to be embraced in Africa.

Hon. Ministers, Ambassador Ulla and all distinguished delegates Following the Nairobi Conference, African leaders committed to embarking on the development of blue economy sectors in the respective African Union member states. Consequently, in a bid to guide the member states, I directed my department to develop a framework for African Blue Economy Strategy to be led by AU-IBAR. Accordingly, the African Blue Economy Strategy was developed and endorsed by the African Union Executive Council in February 2020.

I am indeed delighted that the Government of Sweden has taken this giant step to address key issues in African blue economy focusing on conserving aquatic biodiversity. This is by far an important intervention in supporting the implementation of the 'African Blue Economy Strategy'. Given that the African continent is losing a conservative estimate of about \$10 billion USD annually from illegal, unreported and unregulated fishing, aquatic environmental pollution and habitat degradation leading to ecosystems dysfunction, this support could not have come at a better time. This support is also significant in aligning with the aspirations of the African Union development encapsulated in the AU Agenda 2063.

Hon. Ministers, Ambassador Ulla and all distinguished delegates, the onus lies on us as a continent to utilize the outcome and specific outputs of this project to advance our capacity and improve management of Africa's aquatic biodiversity and ecosystems for benefits of our citizens. I am delighted in the knowledge that the project identified a dedicated result area on strengthening effective engagement of women in the conservation of aquatic biodiversity and environmental management. This result is crucial in that women most often face the brunt of biodiversity and environmental destruction. A clear example is the case of the near-collapse of artisanal fisheries in which women play critical role along the value chain vital to their livelihoods. Worth noting is the important role of women in ecosystems restoration; tree planting for restoration of mangroves in coastal areas, as an example, to enhance carbon sequestration and hence climate change mitigation.

Before concluding, I wish again to reiterate my gratitude, on behalf of the African Union, to the Government of Sweden for this timely support in our endeavor for blue economy development in Africa. I also wish to convey the gratitude of the African union to the government of Kenya for hosting AU-IBAR in Mombasa and providing the necessary enabling working environment. I thank the Hon. Ministers or their representatives that are present here today and all other delegates.

I thank you for your attendance and wish you all successful deliberations

God bless us all

2. Speech from the Embassy of Sweden in Addis Ababa

Delivered by H.E. Ulla Andrén, Head, Regional Development Cooperation for Africa

Excellencies, Distinguished Delegates, Ladies and Gentlemen,

I am pleased to take part in this important meeting. I would like to congratulate AU-IBAR for bringing us together to deliberate on the project Conserving aquatic biodiversity in the context of the Africa blue economy strategy. The African continent is adjacent to highly productive marine ecosystems. It is also endowed with inland freshwater resources. Unfortunately, Africa's aquatic and terrestrial biodiversity are exposed to mounting threats.

Sweden recognizes the importance of sustainable management and utilization of these ecosystems including their biodiversity. Aquatic and terrestrial biodiversity is of great importance for livelihoods of millions of people in Africa. Therefore, Sweden is happy to have partnered with AU-IBAR on this important topic of Biodiversity in Blue Economy.

A Kenyan proverb says: The water of the river flows without waiting for the thirsty man. At this point in time humanity is at a critical moment, facing the triple planetary crisis of biodiversity loss, climate change and pollution. And we cannot wait to act! Two important global commitments to reverse the negative trend will be discussed under the United Nations' Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) and the Convention on Biodiversity in November and December this year. Sweden is committed to environmental sustainability at home, in Africa and globally. Sweden's place as the highest per capita contributor to multiple climate change and adaptation finance mechanisms is a testament to this commitment.

In Africa, in addition to a number of projects financed through bilateral windows, Sweden supports regional development cooperation, and the area of Environment, Climate and Natural Resources management constitutes the largest portfolio. Our support with a specific focus on biodiversity include our contributions for the initiatives by AUC/UNECA for Africa's Position on Biodiversity, the AFR100 initiative for which AUDA-NEPAD serves as a Secretariat, the Wetlands International Source to Sea project, the Horn of Africa Regional Environmental Centre and Network (HoAREC), Alliance for Food Sovereignty in Africa, Central Africa Forest Initiative (CAFI) as well as IGAD Blue Economy, to mention few. Despite the complexity and the intensification of the challenges, we all have to keep pushing for sustainable utilization of Africa's aquatic resources in order to abate the devastating consequence for the millions of poor and vulnerable people who depend on them for their survival. I would like to encourage AU-IBAR to strengthen its collaboration with the Swedish Agency for Marine and Water Management for the purpose of experience sharing and coordination between the agencies.

Finally, I would like to reiterate Sweden's commitment to work with AU-IBAR, the Regional Economic Communities and their Member States including all stakeholders in the endeavor to bring about a vibrant, equitable and sustainable blue economy sector on the continent. We must have foresight and be innovative in this work. And I would like to end with a Kenyan proverb that I think is very suitable for this meeting: He

who does not look ahead, always remains behind. Let us look ahead so we can ensure that the rich aquatic biodiversity is conserved, also for future generations. I thank you!

3. Speech from the Arab Republic of Egypt

Delivered by Prof. Dr. Refaat Mohammed Ali El Gamal - Director of Central Lab. Of aquaculture (CLAR)

Your Excellency, Ambassador Yosefa Sacko, Commissioner for Agriculture, Rural Development, Blue Economy and Sustainable Environment; Your Excellency, Madam Ur. Ila Andrén, Head of Regional Development Cooperation in Africa; Honorable ministers and representatives, Director of AU-IBAR; Distinguished delegates and colleagues, ladies and gentlemen,

On behalf of his Excellency Mr. Sayed El Kasseer, Minister of Agriculture and land Reclamation,

Let me thank AU IBAR for organizing this workshop and convey the best wishes from his Excellency the minister to you and his wishes of having a successful and fruitful deliberations.

I would like to take this opportunity to assure all of you that Egypt will provide all what we can to support the development process of the African aquaculture. There are many lessons to be learned from the Egyptian experience in the field of aquaculture development.

The Egyptian aquaculture industry provides a very important source of animal protein for the Egyptian people. Farming of tilapia and other species has now grown to a production of over 1.6 million tons/year. The government of Egypt considers aquaculture a priority food producing sector and also the Egyptian fish farmers are behind a remarkable blue revolution that has seen aquaculture production rises to this unprecedented level, around four times the amount produced a decade ago.

As nearly all the fish is sold locally, this has resulted in the supply rising from around 15 kg to over 20 kg per person per year, a remarkable achievement when per capita fish supplies are declining across the rest of the African continent. Farm raised fish is now the cheapest animal-sourced food and provides a valuable source of protein and micronutrients for Egypt's 100 million people.

The rapid growth of Egyptian aquaculture is based on commitments made in the early 1980s when large areas of land were set aside for development of fish ponds, key personnel were trained in the best educational institutions around the world, the General Authority for Fisheries Resources Development (GAFRD) was established and hatcheries and feed mills were set up. There are now around 120,000 ha of aquaculture ponds.

Despite this bright picture, there are many concerns and challenges out there to assure the sustainability of this successful aquaculture sector including water availability, environmental conditions and climate change, and the risk of diseases.

The ability to develop early warning systems and farmer friendly management packages and establishing capacity to detect disease at the breeding nuclei, multiplication centres, hatcheries and on-farm by smallholder fish farmers.

And building on the knowledge gained from the work done in the first year of the project, we and our research partners will progressively achieve the project objectives towards CONSERVING AQUATIC BIODIVERSITY IN AFRICA BLUE ECONOMY PROJECT.

I am sure that with this gathering of scholars and specialist, this project outcomes will deliver to the heart of these issues and problems.

I conclude with wishing you a very successful deliberations and tangible and realistic outcomes.

Thank you.

4. Speech from the Republic of Gabon

Delivered by Hon. Oswald Severin Mayounou, Minister of Fisheries and Blue Economy

Excellence madame l'Ambassadeur; Monsieur le Directeur de l'UA BIRA; Mesdames et Messieurs les représentants des états membres de l'Union Africaine; Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales; Mesdames et messieurs, chers participants.

Permettez-moi au moment de la clôture de la présente 1^{ère} réunion du comité Directeur du projet pour "la conservation de la biodiversité aquatique dans l'Économie bleue en Afrique," qui se tient à l'issue de la 1^{ère} réunion du comité Technique dudit projet d'exprimer au nom du Gabon notre fierté d'avoir participé aux ateliers et autres travaux dont l'économie des recommandations est faite ce jour. Merci aux organisateurs et aux participants pour la qualité des travaux à en juger les thématiques abordées durant ces travaux.

Comme rappelé à l'entame de la présente rencontre, Le Président de la République Gabonaise, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA accorde une part fondamentale à la préservation des écosystèmes aquatiques du Gabon dans le pilier Gabon vert du Plan Stratégique Gabon Emergent. Le Gabon c'est 20 aires marines protégées et des réserves marines représentant 23% de notre Zone Économique Exclusive, le Gabon c'est l'aménagement des zones communautaires de pêche afin de garantir le cadre d'exploitation de la ressource sécurisée pour la filière pêche artisanale, le Gabon c'est l'usage des dispositifs d'exclusion des tortues, le Gabon c'est un quai dédié à la pêche, le Gabon c'est une usine de transformation du poisson et du thon, le Gabon c'est bientôt un grand centre d'excellence dédié à la surveillance avec des équipements de dernière génération. Tout ceci pour vous dire toute l'importance que mon pays accorde à la préservation de la biodiversité.

Le Gabon note avec intérêt les problématiques prises en compte dans ce projet notamment:

- La lutte contre la pêche INN ;
- Les actions menées pour l'économie bleue équitable ;
- La question du genre à travers le renforcement des capacités des femmes ;

Le Gabon s'accorde avec l'ensemble des pays membres pour dire que les ressources de l'économie bleue étant transfrontalières, nous œuvrons aujourd'hui pour nos générations futures. La mutualisation de nos efforts de préservation et la révision des politiques nationales pour une harmonisation des instruments juridiques reste une étape très importante pour avancer ensemble vers les objectifs fixés.

Aussi, mon pays le Gabon souhaite être retenu par l'UA BIRA parmi les pays choisis pour la mise en œuvre du projet de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue. Le Gabon souhaite se faire accompagner dans le cadre de la mise en place de la planification spatiale marine. Après la première année de démarrage du présent projet, nous souhaitons que la deuxième année de son fonctionnement favorise son lancement dans la sous-région d'Afrique centrale. C'est ici le lieu pour nous de lancer un appel aux partenaires internationaux que vous êtes pour nous appuyer à travers une collaboration étroite. Le Gouvernement Gabonais par ma voix, réaffirme ici sa volonté de poursuivre les efforts déjà entrepris par la prise en compte des recommandations formulées dans le compte rendu de la présente rencontre. Cette première réunion sur "la conservation de la biodiversité aquatique dans l'Économie bleue en Afrique," est porteur d'espoir pour notre pays.

Nous sommes convaincus que notre prochaine rencontre permettra d'établir des avancées sur les sujets discutés. Aussi permettez-moi, tout en réitérant mes sincères remerciements et félicitations à la République de Suède pour ces efforts inlassables et son accompagnement incommensurable dans ce projet, de solliciter, au regard de l'importance du projet, une extension de celui-ci ou une deuxième phase afin de permettre à tous les pays membres, dont le Gabon, d'en bénéficier de ces bienfaits.

Le Gabon par ma voie se félicite du travail effectué et remercie le Gouvernement du Pays Frère du Kenya pour l'accueil qui a été réservé à la délégation Gabonaise pour cette rencontre, sans oublier le gouvernement de la Suède et l'UA BIRA qui ne ménagent aucun effort pour mener à bien ce projet.

Veuillez trouver Excellences, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos félicitations pour le travail abattu ici à MOMBASSA.

Je vous remercie.

5. Speech from the Republic of Cote D'Ivoire ***Delivered by Dr. N'gandi Jean-Serge Kouadio***

Monsieur le Représentant du Ministre de la Pêche et de l'Economie Bleue du Kenya; Monsieur le Directeur de l'UA-BIRA; Mesdames et Messieurs les Représentants des Communautés Economiques Régionales; Honorables invités; Chers amis de la presse; Mesdames et Messieurs.

Je prends la parole, au nom de Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire, Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Président en exercice de la Conférence Ministérielle des Pays Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), à l'occasion de la cérémonie de clôture de la

première réunion du Comité de Pilotage du projet « conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine ».

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire, par ma voix, est d'autant plus ravi que ce Projet soit le fruit des efforts actuels visant à renforcer la mise en œuvre harmonisée de la Stratégie africaine de l'économie bleue par les États membres de l'UA (UA MS) et les Communautés économiques régionales (CER).

L'Union africaine (UA) présente l'économie bleue comme la nouvelle frontière de la renaissance africaine et lui accorde une place centrale dans son agenda 2063 qui affirme que « l'économie bleue de l'Afrique sera un contributeur majeur à la transformation continentale et de la croissance, en permettant les progrès des connaissances sur la biotechnologie marine et aquatique ».

C'est d'ailleurs dans cette perspective, que le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union africaine (UA-BIRA) avec le soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), met en œuvre ce projet de trois ans sur la "Conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine" dont l'objectif global est d'améliorer l'environnement politique, les cadres réglementaires et les capacités institutionnelles des États membres de l'UA et des communautés économiques régionales pour utiliser durablement et conserver la biodiversité et les écosystèmes aquatiques.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs. La mise en place d'un comité de pilotage pour fournir une direction stratégique globale et une orientation politique pour une mise en œuvre efficace, y compris l'examen critique des plans de travail annuels et l'avancement de la mise en œuvre des activités et d'autres questions connexes est à saluer. Les principaux objectifs du premier comité de pilotage du projet (PSC) ont été principalement d'examiner le projet de mandat du comité, d'établir officiellement le comité de pilotage du projet, de sensibiliser les membres aux activités du projet et de diffuser des informations sur l'état et les progrès de la mise en œuvre du projet et de mettre en évidence les leçons et les défis.

Je voudrais noter au passage que des initiatives en faveur de l'Economie bleue en Côte d'Ivoire, au sein du Ministère des Ressources Animales et halieutiques, ont permis avec le soutien financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'appui technique de la représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en Côte d'Ivoire, la mise en place du Projet de « Préparation pour le Financement des Activités de l'Economie Bleue en Côte d'Ivoire (PPF Economie Bleue) » depuis le 18 janvier 2022.

L'objectif global du PPF Economie Bleue est de préparer un cadre de réformes et d'investissements (transition vers l'Economie Bleue) pour faire participer d'avantage le potentiel en ressources océaniques, côtières et des eaux intérieures de la Côte d'Ivoire à la transformation de l'économie nationale.

Ce projet devra permettre à terme de :

- Identifier les principaux moteurs de l'EB et élaborer un plan national d'investissement pour sa promotion ;
- Réaliser l'étude de faisabilité détaillée d'un programme prioritaire de promotion de l'EB y compris le renforcement des capacités nationales publiques et privées.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs, Permettez-moi au passage de saluer tous les efforts consentis pour l'organisation de cette première réunion du Comité de Pilotage du projet « conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine ».

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans exprimer, au nom de Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire, Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, toute ma gratitude au Gouvernement de la République du Kenya, pour son engagement et son soutien constant à notre Institution ainsi qu'à tous les partenaires techniques et financiers de l'UA-BIRA, pour l'appui sans cesse renouveler.

Je demande que toutes les recommandations formulées au cours de ces assises soient intégrées dans les politiques de nos Etats membres.

Vive la coopération régionale en matière de pêche, d'aquaculture et d'économie bleue. Bon retour aux délégations venues d'ailleurs.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Annex 4: Agenda

Temps	Activité	Animateur
Premier jour		
8H30 - 9H00	ENREGISTREMENT	UA-BIRA
SÉANCE D'OUVERTURE OFFICIELLE <i>Modérateur : Dr Mohamed Seisay</i>		
9H00-9H45	Mot de bienvenue de UA-BIRA Déclaration de DARBE Déclaration d'ouverture par la représentation du Gouvernement kényan Objectifs de la réunion	Directeur, UA-BIRA Directeur, ARD M. Daniel Mungai, Directeur général, Service des pêches du Kenya M. Eric Nadiope, Juriste et Institutionnel
Sessions techniques		
SESSION 1 : DÉFINITION DES PRÉSENTATIONS <i>Modérateur/présentateurs : Dr Sadiki Mohamed, COMHAFAT</i>		
9h45 - 10h15	Présentation du projet de Termes de Référence du Comité technique du projet	Mme Hellen Moepi, agente des pêches et de l'aquaculture
10H15-10H45	Présentation de la stratégie de l'économie bleue africaine	Dr Patrick Karani, expert en environnement
10h45 - 11h15	Présentation du projet « Conserver la biodiversité aquatique dans l'économie bleue de l'Afrique »	Dr Mohamed Seisay, Expert en gestion des écosystèmes aquatiques
11h15-11h30	PHOTO DE FAMILLE ET PAUSE THÉ	
SESSION 2 : PROGRÈS DE LA MISE EN OEUVRE <i>Modérateur/présentateurs : Dr Sadiki Mohamed, COMHAFAT</i>		
11H30 - 12H00	PLAN DE TRAVAIL DE LA PREMIÈRE ANNÉE	M. Kennedy Oroko, Agent de planification
12H00-12H30	Présentation de l'état d'avancement du projet	Dr Mohamed Seisay, Expert en gestion des écosystèmes aquatiques
12H30-13H00	DISCUSSIONS	
13H00-14H00	DÉJEUNER	

Temps	Activité	Animateur
PRÉSENTATION DES SYNOPSIS DES ÉTUDES ET INITIATIVES EN COURS - PRÉSENTATION VIRTUELLE :		
<i>Modérateur/présentateurs : M. Kennedy Oroko. planificateur</i>		
14h00-14h15	Études sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité aquatique et stratégies d'atténuation	M. Giorgio Brandolini. consultant sur le changement climatique
14H15-14H30	Cartographier les plans stratégiques multilatéraux en Afrique, documenter les leçons, les meilleures pratiques ; études de cas en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord	Dr Joseph Ansong, consultant MSP
14h30-14h35	Études visant à identifier les questions et les actions prioritaires pour le tourisme côtier et marin durable, l'exploration pétrolière et gazière pour la conservation de la biodiversité aquatique et la protection de l'environnement	Prof. Adetola Jenyo-Oni, Consultant pour le tourisme côtier et marin durable
14h35-14h50	Évaluation des problèmes environnementaux transfrontières affectant la biodiversité dans certains ÉCOSYSTÈMES D'EAU DOUCE PARTAGÉS	Dr Ruby Asmah, expert en environnement aquatique transfrontalier
14h50-15h10	DISCUSSIONS	
14h50-15h05	Examen des aires marines protégées (AMP), documentation des leçons et des pratiques exemplaires - études de cas en Afrique de l'Est et du Sud	Mme Nathalie Maisonneuve. conseiller en AMP
15h05-15h20	Instruments mondiaux relatifs à la conservation de la biodiversité aquatique et de l'environnement - études de cas dans les régions de l'Afrique orientale et australe	Prof. Wilson Mwanja, Consultant sur les instruments mondiaux relatifs à la gouvernance environnementale
15H20-15H35	Résultats des missions de détermination de la portée du projet - Afrique du Sud, Ouganda, Seychelles et Djibouti.	M. Joel Mokenye, Spécialiste de la biodiversité aquatique
15h35-15h50	Renforcer la coopération pour mettre un terme à la pêche INN et bâtir une croissance bleue durable dans la région de la SADC	Dr Motseki Hlatshwayo, Conseiller technique principal : Pêches et coordonnateur de projet intérimaire : PROFISHBLUE
15H50-16H00	PAUSE-THÉ	
16h00-16h50	DISCUSSIONS	
16H50-17H00	ET CLOTURE POUR LA JOURNÉE	

Temps	Activité	Animateur
DEUXIÈME JOUR		
PRÉSENTATIONS DES PARTENAIRES; sur les interventions actuelles ou prévues sur les questions relatives à la conservation de la biodiversité aquatique et à la gouvernance environnementale <i>Modérateur/présentateurs : Dr Patrick Karani</i>		
9H00-9H15	RÉCAPITULATION	Dr Alberta Sagoe, experte en politiques et en stratégies de genre
09:15-09:30	SWAM	Dr. Katrin Eidem Holmgren
9H30-9H45	COI/UNESCO	Dr. Mika Odido
9:45-10:00	PRCM	Dr Khady Sané Diouf
10h00-10h15	convention de Nairobi	M. Bonface Mutisya
10H15-10H30	CCI (présentation virtuelle)	M. Xolela WELLEM
10h30-10h45	AFMESI	Dr Chaimaka Mogo
10H45-11H15	PAUSE-THÉ	
11H45 - 12H45	DISCUSSION	
12h45 - 13h45	DÉJEUNER	
ÉLABORATION DE RECOMMANDATIONS POUR LE COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET <i>Modérateur/présentateurs : M. Admore Chakadenga</i>		
13H45-14H15	Présentation d'experts - Récifs coralliens africains : dégradation et restauration	À déterminer
14h15-16h45	ÉLABORATION DE RECOMMANDATIONS POUR LE COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET	Dr Patrick Karani, expert en environnement et l'équipe
16H15-16H30	PAUSE THÉ	
16h17:00	PLÉNIÈRE POUR EXAMEN ET ADOPTION DES RECOMMANDATIONS	
17H15-17H30	CLOTURE	
	Mot de la fin du président	Directeur, ARD
	Cloture par le Gouvernement kényan	Représentation du ministère chargé de l'économie bleue, Kenya



African Union
Inter-African Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi, KENYA
Telephone: +254 (20) 3674 000 / 201
Fax: +254 (20) 3674 341 / 342
Website: www.au.ibar.org
Email address: ibar.office@au-ibar.org